

DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

**DEMOLITION - RECONSTRUCTION DU PONT DE LA TRINITE SUR  
LA COMMUNE DE PUGET-THENIERS**

# **ANNEXES A LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS**

Annexe N°7 - Plan de situation des sites Natura 2000



## ANNEXE 7 - PLAN DE SITUATION DETAILLE DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000

Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

Le site Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation) « Sites à chauves-souris – Castellet-les-Sausses et Gorges de Daluis » se trouve à 7,3 km au nord-ouest du périmètre projet. D'après le diagnostic faune-flore, le lien écologique entre le site et le projet est « très faible » étant donné que le site Natura 2000 se situe à grande distance du projet.

